

AVRIL 1963

no

COTE BASQUE SOIR  
BAYONNE

5 AVRIL 1963

# BIARRITZ

## Le Salon de Pâques des Peintres de la Côte Basque véritable tremplin pour la Biennale de Paris 1963 s'ouvrira dimanche

Dans un but de décentralisation et pour permettre aux jeunes peintres de moins de 35 ans, de pouvoir s'aligner dans la sélection nationale, M. Cogniat, Président du Jury de la Biennale de Paris, a eu l'idée de s'adresser aux directeurs des divers casinos de France pour l'aider dans cette tâche.

La Direction des Casinos de Biarritz a bien voulu répondre à cet appel avec empressement — et nous les en remercions — et a choisi l'Union Culturelle de Biarritz, et son Salon des Peintres de la Côte Basque, qui se déroule à Pâques, pour organiser cette sélection régionale.

Nous pouvons annoncer que le Jury sera composé des personnalités suivantes :

Mme Olga Dasenko, chargée de conférences des Musées Nationaux, qui a présenté il y a deux ans, l'Exposition des peintres du Pavillon français, à l'exposition internationale de Moscou.

M. et Mme Michel Ragon. M. Ramon, critique dans les plus côtés des journaux et revues d'art : « Arts », « Aujourd'hui », « Cimaise », « Jardin des Arts », « Les Echos ».

M. Jean-Jacques Levêque, critique d'art, qui fait partie du Jury des critiques pour la Biennale de Paris.

A la lecture des noms ci-dessus, nous pouvons ajouter dans ces colonnes, que nos peintres régionaux n'ont jamais eu le privilège et le plaisir d'être jugés par un jury aussi compétent

De ce fait, le Salon de Pâques se classe à un niveau jamais atteint par les organisations similaires qui se sont déroulées dans notre région, et connaître nous n'en doutons pas, un grand succès, car il réunira tous les peintres (jeunes et moins jeunes) de notre région, mais pour la pre-

mière fois nous aurons également le plaisir d'avoir la participation d'une sélection de peintres espagnols de Saint-Sébastien, qui eux aussi disputeront une compétition artistique dotée de coupes par le Comité de Coordination des activités touristiques du Pays Basque.

Voici les conditions de participation au Salon de Pâques :

1. — Le dépôt des toiles aura lieu le vendredi 5 avril, à partir de 16 heures, salle du Promenoir de la Grande Plage (Casino Municipal).

2. — Le vernissage est prévu pour le dimanche 7 avril à 10 heures 30, dans la même salle.

3. — La participation des œuvres est limitée à deux (2), avec un droit global de 5 fr. pour participation aux frais d'organisation (à régler au moment de la remise des œuvres).

4. — Pour ceux qui désirent figurer sur le catalogue de l'Exposition, prière d'adresser à l'Union Culturelle de Biarritz, Salle Floquet, avenue Floquet - Biarritz, avant le jeudi 4 avril, 18 heures :

1. Le nom et prénom de l'Exposant ;
2. Les titres des toiles présentées ;
3. Le prix de vente, pour ceux qui désirent vendre leurs toiles.

5. — L'U.C.B. et le Comité d'organisation déclinent toute responsabilité pour les œuvres présentées, quelle qu'en soit la valeur en cas de destruction ou de détérioration, soit durant l'expédition ou l'entre-pôt des toiles.

Les exposants sont invités à prendre toute assurance sous leur propre responsabilité et à leurs frais s'ils le désirent.

6. — Le retrait des toiles s'effectuera, le samedi 20 avril.

LE DAUPHINE LIBRE  
GRENOBLE

1<sup>er</sup> AVRIL 1963

## dieulefinois EZ-LERMA à Nice la Méditerranée

marqués aux cimaises qui portent une proportion très forte de « figuratifs » voire de « naïfs ». Le non-figuratif est cependant loin d'être absent...

Un jury qui est composé de « spécialistes » tels M. Olivier, directeur de l'Ecole Nationale d'Art décoratif M. Clergue, conservateur du Musée de Cagnes sur Mer, M. Martini, conservateur du Musée de Menton, etc., proclamera le palmarès en cours d'exposition. Celle-ci fermera ses portes le 23 avril prochain seulement.

Ajoutons qu'une « grande aventure » artistique est offerte aux participants à ce salon 1963 : pour la première fois cette année, en effet, un second jury exceptionnel, au sein duquel seront représentées la Direction générale des Arts et Lettres et la Biennale de Paris, sera chargé de choisir parmi les toiles exposées celles qui seront jugées dignes de figurer à la prochaine « Biennale de Paris ».

Espérons que la chance s'ajoutera au talent de Martinez-Lerma pour le faire remarquer à cette belle exposition niçoise.

Marco

gement dépassé les frontières des Alpes - Maritimes...

Ce salon offre cette année, une sélection de 85 toiles... Ces œuvres ont été retenues sur quelque quatre cents présentées par un jury qui s'est montré particulièrement rigoureux : le choix définitif ne représente pas le quart des envois !

Nous ne pouvons donc que féliciter très vivement notre Dieulefinois M. Martinez-Lerma de figurer parmi les peintres admis à cette super manifestation, en tête desquels on trouve Anfosso, Monique Gresse, Bepoix, Marze, parmi les plus connus sur la Côte...

De nouveaux talents ont été re-